



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 1092

Texte de la question

MOBILITÉ DES JEUNES EN EUROPE

M. le président. La parole est à M. Michel Herbillon, pour le groupe UMP.

M. Michel Herbillon. Madame la ministre déléguée aux affaires européennes, l'Europe est partout : dans notre vie économique, avec le marché unique, dans notre porte-monnaie, avec l'euro, dans notre législation. Pourtant, pour beaucoup de Français encore, l'Europe reste encore trop souvent une réalité abstraite, trop lointaine, trop impalpable, trop éloignée de leur vie quotidienne. Ce constat est particulièrement vrai pour de trop nombreux jeunes qui n'ont pas tous la chance de vivre l'Europe, comme le souhaite le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin.

Or ce sont eux qui vont faire vivre l'Europe de demain. C'est pour cela que les dispositifs favorisant la mobilité des jeunes, pour voyager, étudier, travailler librement au sein de l'Union européenne, doivent être soutenus, encouragés et multipliés, comme nous le recommandons ici, au sein de la Délégation européenne.

A ce titre, madame la ministre, vous avez lancé le projet « 10 000 stages en Europe, pour l'année 2004 ». Ce dispositif vise à permettre à 10 000 jeunes de partir en stage dans l'un des vingt-cinq pays de l'Europe, à faciliter la mise en relation des jeunes avec les entreprises, à accroître ainsi leurs opportunités de trouver un emploi. Madame la ministre, pouvez-vous nous indiquer le contenu de cette initiative et plus généralement nous détailler votre action en faveur de la mobilité des jeunes en Europe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

M. Alain Néri. Ce n'est pas comme ça qu'on ira loin !

M. le président. Monsieur Néri, je vous en prie.

Mme Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux affaires européennes. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, vous avez parfaitement raison de souligner, monsieur Herbillon, que la création de l'euro a largement changé la donne des relations entre l'Europe et les citoyens...

M. Philippe de Villiers. Grand succès !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. ... puisque l'euro, c'est la réalité la plus tangible du projet européen.

Mais comme d'aucuns se plaisent à le souligner, cela ne suffit pas et nous ne pourrions pas continuer à faire progresser l'Europe sans un fort sentiment d'adhésion à la construction européenne.

M. Philippe de Villiers. Merci l'euro !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. Il y a des signes encourageants, puisque, d'après les dernières estimations, on voit que les Français ont de plus en plus conscience des enjeux européens.

Vous avez signalé l'économie. Il y a aussi l'emploi. Il y a aussi la sécurité. C'est dans ce contexte que, sous l'autorité du Premier ministre, le Gouvernement a engagé une série d'actions pour favoriser notamment la mobilité des jeunes en Europe, pour mieux les préparer à leur destin européen.

A ce titre, deux opérations ont été lancées.

Première opération : les 10 000 stages. Quel que soit le succès d'Erasmus, il ne concerne qu'un nombre très limité d'étudiants hautement qualifiés, moins de 1 % sont concernés. Le but principal de cette opération « 10 000 stages » est de démocratiser la mobilité, pour permettre aux jeunes de trouver des formations professionnelles en dehors des frontières nationales.

La deuxième opération est menée avec le concours des élus locaux, sur le terrain ; c'est celle des missions locales pour l'emploi. Tout jeune qui fait une démarche et qui se dirige vers une mission locale pour l'emploi a droit à un entretien qui le sensibilise à sa capacité de mobilité en Europe. Car nous ne voulons pas que les jeunes, quelle que soit leur catégorie sociale, soient laissés au bord de la route. Nous avons en effet un devoir collectif, qui est de préparer ensemble ce destin qui est le nôtre, qui est celui de notre Europe. En tout cas, c'est ainsi que nous mettons en oeuvre la politique définie par le Premier ministre, afin que chaque jeune ait le droit de vivre mieux l'Europe, notre Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Herbillon](#)

Circonscription : Val-de-Marne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1092

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 janvier 2004